

DIPLÔME

Diplôme d'État de niveau 6
Grade LICENCE
(Nomenclature européenne)

LIEU DE LA FORMATION

Institut Saint-Laurent
(Campus Santé Social, Lyon 5^{ème} multisite)

DURÉE DE LA FORMATION

36 mois (dont formation pratique)

ADMISSION

Parcoursup : Etude de dossier, puis entretien oral d'admission.

Formation continue : dossier de candidature et entretien oral d'admission

+ D'INFOS



[Institutsaintlaurent.org](http://institutsaintlaurent.org)
Calendriers, programme,
modalités de financement,
dossier de candidature,
règlement d'admission, ...

CONTACTS

ASSISTANTE DE FORMATION ES

Renseignements, dispositif Parcoursup et sélection ES

Anissa IKHELEF
04.78.33.94.45

es-administratif@institutsaintlaurent.org

CONSEIL - ORIENTATION

Renseignements, modes de financement et accompagnement à la recherche d'employeur

Véronique DUCROCQ
06.27.21.80.15

vducrocq@institutsaintlaurent.org

LE MÉTIER

L'éducateur spécialisé est un professionnel du **travail social**. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une **démarche éducative et sociale** globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de **socialisation**, d'**autonomie**, d'**intégration** ou d'**insertion**.

LES APTITUDES

L'éducateur spécialisé intervient dans une **démarche éthique** dans le **respect de l'altérité**. Il favorise l'instauration d'une **relation à l'autre** en adoptant une **démarche réflexive** sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le **respect de la confidentialité** des informations concernant les personnes.

L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des **politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion**. Il travaille au sein d'une **équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle** dans le respect du **projet institutionnel** et de la demande des personnes accompagnées. Il est amené à organiser et/ou **coordonner des projets** et/ou **mobiliser des équipes** dans la mise en place d'actions socio-éducatives. Il est en lien avec des **partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire**. Il exerce une **veille professionnelle** et intègre les évolutions du métier dans son activité.

LES FONCTIONS DE L'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

- Travailler auprès **d'enfants, adultes, familles** et **groupes** en **difficulté**, en situation de **vulnérabilité** ou de **handicap**,
- Contribuer au processus de **socialisation** et **d'autonomie** des personnes en aidant au **développement de la personnalité** et à **l'épanouissement de la personne**,
- Favoriser le **renforcement des liens sociaux** et des **solidarités** dans l'environnement des personnes et de la société.
- Etablir une **relation éducative** à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels.



INSCRIPTION

LYCÉENS, PERSONNES EN REORIENTATION SCOLAIRE, DEMANDEURS D'EMPLOI, APPRENTIS

Inscription via [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



SALARIÉS, FINANCEMENT PAR L'EMPLOYEUR OU L'OPCO

Inscription sur institutsaintlaurent.org

Fin des inscriptions : Septembre 2025
Epreuve de sélection orale : Février à Septembre 2025

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du baccalauréat,
 - OU** Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au R.N.C.P. au moins au niveau 4,
 - OU** Bénéficier d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.
- Accès à un outil numérique de travail et à une connexion internet.

RÉPARTITION DES HEURES

Formation sur 36 mois

1450 heures de formation théorique

Pour les non-salariés

2100 heures de formation pratique réparties en 3 stages.

Pour les salariés

2100 heures de formation pratique réparties en 3 périodes.

Dans sa pratique, l'éducateur spécialisé doit :

- Adopter des attitudes et des postures basées notamment sur **l'empathie, l'écoute** et la **bienveillance**,
- **S'adapter à l'autre** en se rendant disponible et concevoir, conduire, évaluer des **actions socio-éducatives** dans le cadre de **projets personnalisés**,
- S'inscrire dans un **travail d'équipe** avec laquelle il partage et analyse, des hypothèses de travail adaptées aux **besoins** repérés.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme s'articule autour de 4 Domaines de Formation et 8 Blocs de Compétences.

DF 1 : La relation éducative spécialisée (500h)

BC1 Construction de la relation éducative

BC2 Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

DF 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (400h)

BC3 Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

BC4 Conception et conduite d'un projet éducatif

DF3 : Travail en équipe pluri pro. et communication pro. (300h)

BC5 Communication professionnelle en travail social

BC6 Expression et communication écrite et orale

DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250h)

BC7 Mobilisation des acteurs et des partenaires

BC8 Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Ces quatre Domaines de Formation sont traversés par une Unité de Formation « Initiation à la méthode de recherche ».

Temps de travail personnel : 1490 heures sont comptabilisées pour l'obtention de 180 ECTS.

La durée obligatoire de la formation pratique est de 60 semaines (2100 heures) sous la forme de trois périodes de formation pratique :

- Une 1ère période d'au moins 8 semaines au cours des deux premiers semestres,
- Les 2^{ème} et 3^{ème} périodes d'une durée totale de 52 semaines pouvant se dérouler sur deux ou trois sites qualifiants.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation réglementée par :

- Le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- L'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation) ;
- L'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social ;
- L'arrêté du 23 mai 2023 relatif au diplôme au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation).



INSTITUT SAINT-LAURENT – 123 Montée de Choulans – 69005 LYON

☎ 04 78 33 46 20 ✉ accueil@institutsaintlaurent.org ⓘ www.institutsaintlaurent.org

Code APE : 8559B – SIRET : 779 883 479 00031 – N° d'activité : 82 69 01516 69